

Recherches généalogiques
Familles de l'Audomarois
Le testament de Mathieu LE BLOCC

Bernard CHOVAUX
Lille, le 05 février 2019
<http://www.bchovaux.fr/>

Des patronymes disparaissent. Ainsi, le patronyme LE BLOCQ qui figure dans ma généalogie n'apparaît plus dans les recensements du Pas-de-Calais de 1820¹. Il y a toutefois une variante BLOCQUE à Serques et des BLOT à Blendecques (40 !), Arques et autres communes avoisinantes. BLOT résulte d'une élision de BLOCQ à la fin du 18^{ème} comme le montrent les deux actes suivants extraits des relevés du Gros des Notaires de St-Omer par Yves LEMAIRE

1142) Bail N ° 28 le 8/6/1661 : Nicolas BLOCQ marchand tonnelier demt à Arcques?, mary de Marie LEPREBSTRE, Jean et Chrestienne LEPREBSTRE, les dits LEPBRE frère et soeurs demts le dit Jean à St Pol et la dite Chrestienne au dit Arcques?; à Phles CHAVATTE bg sellier demt en ceste ville de St Omer; et les premiers pour Nicolas et Franchoise LEPBRE leur frère et soeur; maison sur le viel marché à St Omer nommé "la Blanche".

873) Mariage N° 120 le 14/1/1697 : Marie LEPRESTRE d'Arcques, veuve de Nicolas BLOT et Robert BLOT son fils à marier, d'Arcques ; Margueritte DENIS fille à marier de cette ville, des déffunts Mathieu et Marie BOIDELET, assisté de Marie BRETIGNIE vve de Pierre BRASSART, de Moringhem, sa tante et Jullien LAMBRIQUET laboureur à Moringhem, son cousin ; épouse : terres à Mencques, Norbécourt et Difques, ... stipulé que Jacques DENIS expatrié depuis 7 à 8 ans, viendrait à revenir, aura sa part dans les dites terres, qu'est la moitié. Mariage à St-Omer paroisse St-Denis le 5/2/1697

Concernant l'origine du nom, ce pourrait être un toponyme : sur Pihem, il y a un toponyme, le camp du Blocq; mais les dénominations de certains camps avaient aussi pour origine un patronyme. Dans les noms de Personnes en Flandre - Artois, de George DUPAS, le sens de 'le bloc ' est la souche ou le billot et a pour origine le mot flamand 'blok'². Et, en Flandre, il y avait des DE BLOCQ.

Les registres des centièmes de 1169 en Artois mentionnent 10 LE BLOCQ

- 3 à Delettes (Anselme, Jehan et Pierre)
- 2 à Dohem (Jean et Martin)
- 1 à Esquerdes (Jean, détenteur d'un moulin à papier)
- 3 à Helfaut (Gilles, Robert et Nicolas)
- 1 à Bilques (Robert)

L'étude qui suit porte seulement sur les LE BLOCQ de Helfaut et de Bilques sur lesquels il y a un certain nombre d'actes dans le Gros des Notaires de St-Omer et dans les Archives du Chapitre de St-Omer³ et est établie à partir du testament de Mathieu LE BLOCQ, curé de l'église Sainte-Aldegonde de Saint-Omer (Archives du chapitre – cote 2G487) et dont le nom figure dans un grand nombre d'actes notariés.

¹ Voir le répertoire des noms de famille du Pas-de-Calais en 1820, établi par l'abbé Boyaval, P. BOUGART et R. BERGER et édité par l'Association Généalogique du Pas-de-Calais.

² Source : Les Noms de Personnes en Flandre-Artois de Georges DUPAS.

³ Archives conservées à la Bibliothèque de St-Omer.

Relevé du Testament de Mahieu LE BLOCC (2G487) en date du 04/12/1614.

In nomine sancte et individue trinitatis patris et filii et spiritus sancti Amen

Je, Mathieu BLOCC, curé propriétaire de l'église paroissiale de Sainte Aldegonde en la ville de St-Omer, official dudit St-Omer et licencié es droitz, sachant n'avoir été plus certain que de la mort et plus incertain que de l'heure d'icelle désirant mourir testat par mûre délibération fais mon testament, dénis et ordonnance pour dernière volonté; révoquant tous autres qu'il avait fait précédemment, voulant que celui-ci fortifie son plain et entier effet en la forme et manière qui s'ensuit

Primes

Je recommande mon âme à Dieu mon créateur et rédempteur à sa très sainte et miséricorde infinie, à la Glorieuse Vierge Marie, sa digne mère, à Monsieur St Mathieu, mon patron; et à Madame Ste Aldegonde, ma bonne patronne; et à tous les Saints du Paradis et, quant à mon clergé, j'ordonne être mis en sépulture en ladite église devant le grand Autel, du côté de la chapelle de St-Nicolas et sera posé un marbre avec quelques écrits en mémoire de moi, ordonnant qu'il soit fait par Huchon COURTIN, demeurant à Helfaut, lui accordant pour sa peine une année de rente qu'il me doit à condition qu'il livrera le mortier. J'approuve la donation par moi faite à Anthoine POTELE; mon neveu, des 14 mesures de terre ou environ aux conditions posées par son contrat de mariage. Item; j'approuve la donation par moi faite à Jean LECLERCQ, mon neveu, de 7 mesures ou environ de terres, fiefs, tant jardin qu'à labour, séant au di Helfaut. J'approuve aussi la donation que j'ai faite à ma sœur Jehenne BLOCC de 8,5 mesures séante en deux pièces audit Helfaut. Je donne le reste de mes fiefs que j'ai au marais dudit Helfaut à Jehenne MARTEAU; ma nièce, et ce pour tenir cotte et ligne. Entendant et ordonnant que mes exécuteurs testamentaires poursuivront le droit que je prétends sur la retraite lignagière et autres contre Mre Engrand de WAVRANS au profit de ladite Jehenne MARTEAU, et ce, à mes de..., je fonde deux bourses pour étudier deux pauvres enfants, mes neveux, à savoir Pierre LECLERCQ et Denis LEFEBVRE, chacun 50 florins par an et ce à perpétuité pour en jouir par les dits Pierre et leurs héritiers et, au cas où ils meurent sans enfants, les dites bourses seront baillées et accordées à quelques autres miens neveux descendant de mes père et mère, et s'il advenait qu'il n'y ait nul de mes neveux capables pour étudier, on donnera ces dites bourses à quelques autres pauvres enfants du village de Helfaut pour en jouir par eux aussi longtemps qu'ils étudieront. Je donne je ... de 4 mesures de terre séant auprès de mon fief du moulin de Helfaut à mes pauvres nièces pour apprendre métier, laissant le choix d'icelles de mes dites nièces aux exécuteurs testamentaires et, après qu'elles auront appris leur métier, les dites terres seront baillées à autres de mes nièces pauvres à même fin, et quant aux autres de mes neveux et nièces, auxquels je n'ai pourvu en particulier, j'ordonne qu'ils succéderont en mes héritages et biens meubles par égale portion et ... mes dettes préalablement payées. Et, ce testament accompli, j'ordonne aussi qu'icelui ou icelle de mes héritiers qui contredira, impugnera ou ne voudra agréer ce mien testament soit privé de toute sa part et portion de hérédité de succession qui lui écherra par mon testament, et, de fait, je le prive d'icelle hérédité et succession, et veut que ladite portion et hérédité soit ...pliquées en partie au profit de l'église paroissiale de Ste-Aldegonde et en partie aux pauvres de ladite paroisse de Sainte-Aldegonde. Item, je fonde obit à célébrer à perpétuité en l'église paroissiale de Ste-Aldegonde aux mêmes charges et conditions que l'obit fondé par Mre Nicaise JOURNY, mon confrère, pour lequel, je donne 15 florins de rente héritière par chaque

an. Item, je donne 20 florins de rente à l'église de Helfaut, lieu de ma naissance, à charge d'un obit solennel par chaque an pour le salut de mon âme et de celles de mes père et mère, bons parents et amis. Quant à mon service solennel et funérailles, je les laisse à la discrétion de mes exécuteurs testamentaires, les priant les vouloir faire faire comme à mon état et qualité appartient, ordonnant que l'on y porte 6 flambeaux par 6 pauvres et que l'on donne à chaque pauvre 6 quartiers de drap. Je donne à Marie, ma servante, outre et pardessus environ 100 florins que je lui dois, 12 florins pour une fois. Item j'ordonne que soit un an entier, tous les jours célébré une messe immédiatement après mon trépas pour le salut de mon Ame et de mes bons parents trépassés. Item je donne à chaque couvent des mendiants de cette ville un quartier de blé et autant à chaque hôpital. Je dénomme exécuteurs de ce mien testament Monsieur Mre Jean DU FRESNE, bachelier en la sacrée théologie et pasteur de l'église paroissiale de St-Sépulcre, Monsieur Mre Crestien LE CLERCQ, pasteur de Hallines, mon neveu, et Mre Jean CROMBECQ, promoteur de Saint-Omer, auxquels et à chacun d'eux je donne puissance et autorité d'appréhender tous mes biens où ils soient situés et assis, et eux faire décréter en iceux par devant telle loi et justice qu'il appartiendra pour l'accomplissement de tout ce qui est dessus, ce tout aux ... de mon ... (exécution ?) pareillement d'interpréter les doutes qui pourraient venir de ce dit mien testament. Je donne à mes exécuteurs une livre ... (de gros ?. En approbation de tout ce qui dessus ai ratifié ce mien testament en présence des notaires soussignés ce quatrième jour de décembre 1614, ne l'ayant pu signer de ma main à cause de ma faiblesse, ainsi signé ... LE GRAND notaire public et LE JEUNE, notaire apostolique.

Dans son testament, Mathieu, curé de Sainte-Aldegonde, cite un marbrier résidant à Helfaut, Huchon COURTIN. Plusieurs actes relatifs à Huchon COURTIN figurent dans les relevés du Gros, dont

15) Reconnaissance N° 15 le 9/5/1671 : Simon TARTAIRE jh à marier, agé de 40 ans, Phles DUPLOUICQ labourier et Antoinette TARTAIRE sa femme, tous de Herbelles, les dits TARTAIRE enffans et hers de Marie COURTIN, quy fut fille et here de Hugues ; arrentemt le 8/2/1612 par Mre Mathieu LEBLOCQ pbre licen es droix, pasteur de l'église de Ste Aldegonde en ceste ville, arrentemt au dit Hugues COURTIN, un jardin scitué à Helfaut. Au proffit (barré : d'Anthoine) de Guille BEDAGUE bailly de Helfaut, y demt et Anne LEBINDRE sa femme, fille et here de Jenne MARTIAU quy fut niépce et here du dit Sr LEBLOCQ⁴.

Ce serait une reconnaissance de la rente évoquée dans le testament. Jenne MARTEAU⁵, est la nièce mentionnée dans le testament.

Autres légataires figurant sur le testament : Jehenne, sa sœur, et 5 autres neveux, à savoir

1. Crestien LE CLERCQ, pasteur de Hallines.
2. Jean LECLERCQ
3. Pierre LECLERCQ
4. Denis LEFEBVRE
5. Anthoine POTEL

⁴ acte relevé par Yves LEMAIRE

⁵ ou MARTEL, l'une de mes SOSAS – voir https://gw.geneanet.org/chvx_w?iz=3&n=martel&oc=0&p=jenne

Un droit d'issue⁶ a dû être payé à la ville de St-Omer par les héritiers de Mathieu LE BLOCQ

Droit d'Issue 1615 - 1616

- De Mre Chrestien LE CLERCQ Pbre, pasteur d'Hallines, Jehan LE CLERCQ son frère tant en leurs noms que en acquit de Nicolas et Jenne LE CLERCQ leur frère et soeur, Philippe POTTIER mary et bail de Jacqueline LE CLERCQ, Nicolas MARMIN mary et bail de Franchoise LE FEBVRE, au nom et en acquit de Jenne LE BLOCQ sa belle-mère, Gilles LE BINDRE à cause de Jenne MARTEAU sa femme nièce de feu Mre Mathieu LE BLOCQ Pbre à son trespas curé de l'église Ste Aldegonde, lesdits susnommés non bgs héritiers dudit feu LE BLOCQ, savoir iceulx du surnom LE CLERCQ pour un quatrième partie, ledit POTTIER à cause de sadite feu femme pour une autre quatrième partie, et ledit LE BINDRE à cause de sa dite femme, aussy pour semblable quatrième partie.

Ce droit d'issue porte sur 4 parts de l'héritage revenant à

1. Crestien LECLERCQ, ses frères et sa sœur.
2. Françoise LE FEBVRE, fille de Jenne LE BLOCQ
3. Philippe POTTIER
4. Jenne MARTEAU, épouse de Gilles LE BINDRE

Les LECLERCQ étaient enfants de Pierre et de Boidine LE BLOCQ, fille de Nicolas et de Jehenne DE GUERBECQUE

Cm du 01/10/1559 acte 12 :

- *LE CLERCQ Pierre, ass. de Dale Anne LE CLERCQ, veuve de + sa tante, Anthoine DE LE son cousin*
- *LE BLOCQ Boidine, ass. de Jehanne DE GUERBECQUE veuve de Nicollas LE BLOCQ sa mère, Anthoine LE BLOCQ son fr., Denis DE WAVRANS son b.fr. et Anthoinette DE WAVRANS.*

Françoise LE FEBVRE était fille de Jehan LE FEBVRE :

Cm du 05/10/1588 acte 39 :

- *Martin GRINGUET, veuf, demeurant à Berten paroisse de Louches, assisté de Allart MERLEN, bourgeois de cette ville de St Omer, d'une part ;*
- *Jehenne LE BLOCQ veuve de feu Jehan LE FEBVRE, assisté de Me Mathieu LE BLOCQ, Licencié es Droit, prêtre et curé propriétaire de l'église paroissiale de Ste Aldegonde, et Anthoine LE BLOCQ, Promoteur, ses frères, Nicolas MARMIN son beau-fils, d'autre part.*

Philippe POTIER était marié à Jacquemine LE BLOCQ⁷ . il est mentionné dans les actes suivants

Contrat de mariage n° 54 du 02/08/1611

⁶ relevé par Philippe DERIEUX (c'est à partir de cet acte que j'avais pu dans ma généalogie me rattacher aux LE BLOCQ.

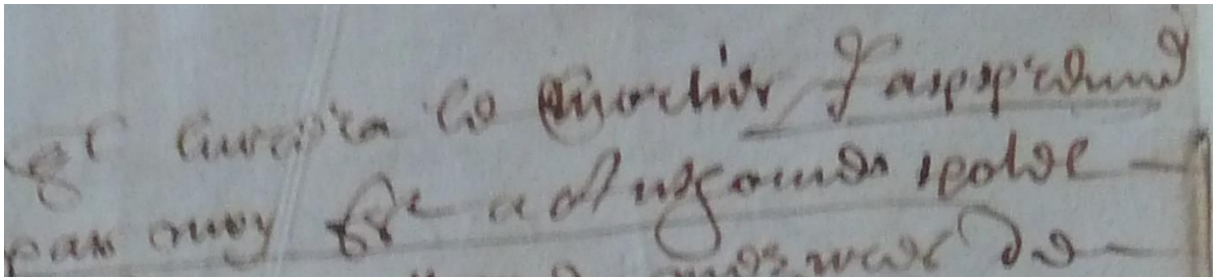
⁷ Jacqueline LE CLERCQ, dans le droit d'issue, semble être une erreur.

- *POTIER Anthoine, jeune homme à marier, assisté de Philippe POTIER son père, Jacquemine LE BLOCQ sa mère, Mre Mathieu LE BLOCQ, licencié es droit, pasteur de l'église paroissiale de Ste Aldegonde, son oncle, Mre Chrestien LE CLERCQ Pasteur d'Hallines son cousin ;*
- *DU PREY Bertinne, fille à marier, assistée de Simon DU PREY son père, Jehan BERENGHIER son oncle du côté maternel et Jehan COPPIN, bailli de Bienques et Pihen son cousin*

Transaction n° 10 du 12/11/1663 :

Phles MAMEZ et Pierre GUILLEMIN laboureurs dems à Herbelle; doivent à Martin HALINES bg marchand brasseur demt en ceste ville, mary de Claudine DECQUE et Jan HERMEL tutteur avecq le dit HALINES des enffans de Jenne DECQUE, icelles Claudine et Jenne DECQUE soeurs, enffans et heres de feu Mre Adrien DECQUE et Marie LOTTE; rente créée par Phles POTTIER et Jacquemine BLOCQ sa femme, au prouffict de Jan LEFRANCO labour demt à Cléty, à Mussen le 21/3/1591, le dit DECQUE par transport

Lors du relevé du testament, j'avais été donné en lisant Antoine POTELE



Cet Antoine ne m'était pas connu : mais, en terminant le relevé et en lisant que Mathieu n'était plus en mesure de signer, j'ai découvert qu'il n'avait pas été écrit de la main, mais dicté, d'où une confusion entre POTELE et POTIER.

Le testament mentionne aussi deux neveux qui se voient doter d'une bourse, Pierre LE CLERCQ et Denis LE FEBVRE. Ces deux neveux n'ont pu être identifiés dans les actes relevés du Gros des Notaires. Concernant Denis, s'il était fils de Jehenne LE BLOCQ, comme cette dernière s'est remariée en 1588 – voir plus haut, il aurait lors de l'établissement du testament au moins 26 ans, ce qui est étonnant, mais plausible. Une autre hypothèse serait qu'il soit en fait un petit-neveu de Mathieu. De même ; comme Boidine LE BLOCQ et Pierre LE CLERCQ se sont mariés en 1559, 65 ans avant le testament, leurs enfants sont aussi âgés. Pierre LE CLERCQ serait aussi un petit-neveu.

Mathieu LE BLOCQ se préoccupait aussi de l'éducation de ses nièces. il pourrait aussi s'agir de petites-nièces comme les filles de Jenne LECLERC et d'Antoine FAYOLLE (BMS de baptême Catherine née le 2/7/1598, Chrestienne, le 17/12/1600 et Michelle le 18/4/1603).

Mathieu LE BLOCQ disposait d'une certaine fortune, dont le fief du moulin à Helfaut, fief que nous n'avons pas retrouvé. Sur internet, une page est consacrée à un moulin de Helfaut, d'où est extrait le passage suivant

Le moulin d'Helfaut était situé chemin d'Helfaut à "Blandecques" (Rue du Camp actuelle ?), à gauche, à la sortie d'Helfaut, au lieudit "Le Stiennart", donc très certainement à l'emplacement entre la rue du Camp et le lotissement du Duc d'Orléans. On le sait par le plan cadastral de 1823 conservé aux archives départementales du Pas-de-Calais et dont

figure un extrait ci-dessous. Sous cet extrait de plan, on en trouvera un second (agrandissement) de la section C, première feuille où l'on aperçoit, parcelles 8 et 9, l'emplacement de ce moulin

<http://helfaut-bilques.e-monsite.com/pages/commerces-et-artisanat/le-moulin-d-helfaut.html>

Parents de Mahieu

Mathieu LE BLOCQ, curé de Sainte-Aldegonde, apparaît dans plusieurs actes du Gros des Notaires, parfois avec son frère Antoine, promoteur de la cour spirituelle⁸. Ci-dessous les contrats de mariage mentionnant Mathieu et/ou Antoine

1. Cm 01/10/1559 acte 12 LE CLERCQ Pierre, ass. de Dale Anne LE CLERCQ, veuve de + sa tante, Anthoine DE LE son cousin - LE BLOCQ Boidine, ass. de Jehanne DE GUERBECQUE veuve de Nicollas LE BLOCQ sa mère, **Anthoine LE BLOCQ son fr.**, Denis DE WAVRANS son b.fr. et Anthoinette DE WAVRANS.
2. Cm 21/05/1576 acte 9 DESGARDIN Jehan, f. Andrieu et Péronne LE BLOCQ, ass. de Sr Josse DESGARDINS, Prêtre religieux de l'abbaye de Watten et Philippe DESGARDINS ses oncles, Bauldin DE FLESHIN, Guilbert POMART et Pierre HAULSOLIER ses b.fr. - DE WAVRANS Adrienne, f. de Denis et Marie DE LEIGNY, ass. de **Me Mahieu LE BLOCQ, Anthoine LE BLOCQ promoteur de l'église cathédrale de St Omer**, Pierre DE GHERBECQUE et **Pierre DE CLERCQ ses oncles**, et Antoinette DE WAVRANS sa tante.
3. Cm 25/04/1583 acte 10 DAVROULT Bauldrain, bg et marchand demt à St Omer, ass. de Ansel MOUILLEN son b.fr., de ... (déchiré). DE GOMEZ son b.fr. - DE CLATTRE Marie, ass. de Ernould DE CLATTRE et Jacquemine LE BLOCQ son père et sa mère, Jehan POLLART son fr. utérin, **Me Mathieu LE BLOCQ, prêtre et curé propriétaire de l'église paroissiale de Ste Aldégonde, Antoine LE BLOCQ promoteur de la Cour Spirituelle** dcv ses **cousins germains**
4. Cm 06/06/1583 acte 56 DE LE NORT Jehan, ass. de Jacques DE LE NORT et Coline DU SAULTOIR ses père et mère, Pierre DE LE NORT son oncle, Jehan ROHART homme d'arme des ordonnances de sa majesté sous la charge de Monsgr. le Marquis de Roubaix son oncle maternel, Jacques DU QUESNOY, Sr du Longprez son b.oncle. - DE WAVRANS Péronne, ass. de Denys DE WAVRANS, maieur de Helfaut et Marie DE LIGNY ses père et mère, Clément DE LIGNY, trésorier de la Compagnie d'ordonnance de Monsgr. le Comte de Roelux son oncle, Jehan DESGARDIN son b.fr., **Me Mathieu LEBLOCQ prêtre curé propriétaire de l'église paroissiale de Ste Aldégonde et Anthoine LEBLOCQ, promoteur de la cour spirituelle dcv de St Omer ses oncles utérins**, Sr Enguerrand DE WAVRANS l'an passé eschevin dcv et pour cet an juré au conseil d'icelle.
5. Cm 17/07/1587 acte 29 DESGARDINS Robert, résident en cette ville de St Omer, ass. de Alliamé et Jehan DESGARDINS ses 2 fils qu'il eut de + Marguerite DU MONT sa femme, de Andrieu DESGARDINS son fr. et Me Jhérosme DE LA CHIEVRE, licencié es loix, grand bailly de la Comté de Boneghem et Augustin ... neveu de ladite + femme - LE BLOCQ Simone, veuve de + Pierre DE GARBECQUE demt à Helfaut, ass. de Henon DE CLATTRE et Jacquemine LE BLOCQ sa femme, soeur de ladite Simone, **Me Mathieu LE BLOCQ, licencié es loix, curé de**

⁸ Sois l'Ancien Régime, l'église avait ses propres tribunaux dans lesquels le promoteur avait la charge de requérir comme les actuels procureur. les promoteurs étaient en principe des prêtres.

Ste Aldégonde, Me Anthoine LE BLOCQ, Promoteur de l'église cathédrale de St Omer, ses neveux

6. Cm 29/10/1588 acte 10 DE COUBRONNE Jehan, f. de + Jehan DE COUBRONNE, ass. de Jehan DE COUBRONNE laboureur demt à Cléty son gd père, Frachois LE PRINCE et Marguerite LE VERT sa femme paravant veuve dudit + Jehan DE COUBRONNE, mère dudit Jehan, Me Jehan LE VERT prêtre chanoine de l'église cathédrale de St Omer son oncle maternel, JehanBOUTIN, bailli du village de Haffrenghes son b.oncle, Antoine DE COUBRONNE son oncle - CROCQUET Jehanne, f. de + Marand CROCQUET et de Jacquemine LE BLOCQ ses père et mère, ass. de Philippe POTTIER son b.père et de Jacqueline LE BLOCQ sa femme, Franchoise CHANTERAINNE sa gd mère paternelle, Estienne BAZIN son b.oncle et parrain, Josse DE CRAEN son oncle, **Me Mathieu LE BLOCQ, prêtre curé de Ste Aldégonde** son oncle maternel.
7. Cm 09/06/1588 acte 12 DE CRAEN Mathieu, ass. de Martin DE LE CAROULLE demt à Herbelles son b. père, Denys DE CRAEN son oncle paternel, Jehan POTTER et Jacques PRUVOST ses b.fr. - DE WAVRANS Jehanne, ass. de Denys DE WAVRANS, mayeur de Helfaut et Marie DE LIGNY sa femme ses père et mère, Me **Mathieu LE BLOCQ licencié es lois prêtre et curé de l'église paroissiale de Ste Aldégonde, Me Anthoine LE BLOCQ, promoteur de l'église cathédrale de St Omer ses oncles**, Jehan DESGARDINS son b.fr., Enguerrand DE WAVRANS son cousin
8. Cm 15/05/1589 acte 28 FAYEL Anthoine, demt à Blendecques, ass. de Jehanne MARSILLES veuve de Anthoine FAYELLE sa mère, Noel TARTAIRE son bel oncle, Jacques MARSILLES son oncle - LE CLERCQ Jehanne, ass. de Pierre LE CLERCQ son père, **Me Mathieu LE BLOCQ prêtre et curé propriétaire de l'église Ste Aldégonde et Anthoine LE BLOCQ promoteur ses oncles**, Pasquier DE BUIRES son cousin.
9. Cm 19/06/1595 acte 11 FRANCHOIS Robert, ass. de Georges FRANCHOIS et Jacqueline PERDRIX ses père et mère, Anthoine LE PIPRE son b.fr., Robert CORNILLES bailli de la Comté d'Arques son parin - DE WAVRANS Marie, ass. de Denys DE WAVRANS, mayeur d'Helfaut et Marie DE LIGNY ses père et mère, de **Me Mathieu LE BLOCQ, licencié es lois, Pbre et curé propriétaire de l'église Ste Aldégonde** son oncle, Me Enguerrand DE WAVRANS, greffier du bailliage d'Aire son fr., Jehan DE FENORT et Mathieu DE ROIS ses b.fr., Enguerrand DE WAVRANS en l'an passé Receveur de St Omer son cousin et Me Jehan LE FEBVRE prêtre et curé dudit Helfaut
10. Cm 04/12/1599 acte 19 MOREL Guillaume demt à Théroouanne, f. de Isembart, ass. de Jehenne PAINNE sa mère, Michel MOREL son fr., Martin LE SOT bailli de Théroouanne son parin et Pierre FOUAICHE Sr et Bailly Général du Chapitre de Boulogne - GROIGNET Jacqueline f. de + Marand, ass. de Philippe POTTIER son b.père, Jacqueline LE BLOCQ sa mère, Me **Matthieu LE BLOCQ Prêtre curé de l'église de Ste Aldégonde.**
11. Cm 30/03/1607 acte 46 SCHAT Jacques j.h. à marier, ass. de Pierre ROGIER Greffier des orphelins de la ville d'Aire et Procureur postulant au bailliage de ladite ville son b.père, Alexandre SCHAT bgs d'icelle ville son oncle paternel; - POLART Claudine j.f. à marier, ass. de Jehan POLART bgs chapelier demt en cv de St Omer son père, **Mre Mathieu LE BLOCQ Pasteur de l'église paroissiale de Ste Aldegonde son cousin, Guillaume DE LE NORT** son oncle, Claude JUET aussy son oncle.
12. Cm 05/05/1607 acte 49 LE BLOCQ Robert veuf, ass. de Michiel LE BLOCQ son fils, **Me Mathieu LE BLOCQ Prêtre pasteur de l'église paroissiale de Ste Aldegonde son cousin issu de germain;** - PAYELLE Catherine f; à marier de + F..... PAYELLE, ass. de Me Ansel CADART Prêtre pasteur de l'église paroissiale de Hellefaut, Robert FRANCOIS laboureur demt audit Hellefaut

13. Cm 09/11/1609 acte 55 LE BLOCQ Jehan j.h. à marier, ass. de **Mre Mathieu LE BLOCQ bacelier es droix, pasteur de l'église paroissiale de Ste Aldegonde son cousin**, Andrieu GILLOCO bgs brasseur de Hollande son oncle, Jehan DU DAM et Anthoine TARTAIRES ses oncles maternels; - NIEPCE Marie aussy j.f. à marier, ass. de Guillaume NIEPCE son père, Jaspas PRUVOST et Sr Hercules PRUVOST naguère eschevin dcv ses grands-oncles et Gilles STEMME son cousin à cause de sa femme
14. Cm 02/08/1611 acte 54 POTIER Anthoine j.h. à marier, ass; de Philippe POTIER son père, Jacquemine LE BLOCQ sa mère, **Mre Mathieu LE BLOCQ, licencié es droix, pasteur de l'église paroissiale de Ste Aldegonde, son oncle**, Mre Chrestien LE CLERCQ Pasteur d'Hallines son cousin; - DU PREY Bertinne f. à marier, ass. de Simon DU PREY son père, Jehan BERENGHIERS son oncle du costé maternel et Jehan COPPIN, bailly de Bienques et Pihen son cousin.
15. Cm 15/09/1612 acte 68 TESTART Loys j.h. à marier, ass. de Jehan TESTART maieur de la ville de Tournehem; - MARMIN Jehenne aussy j.f. à marier, ass. de Nicollas MARMIN sergent forestier de Tournehem, de **Mre Mathieu LE BLOCQ Prêtre licencié es droix, curé de l'église paroissiale de Ste Aldegonde** et de Adolph MARMIN bgs dcv ses oncles et parrain.

De cette série d actes, quelques liens de parenté peuvent être déduits

Item 1 : Antoine, frère de Boidine, fille de Nicolas, qui épouse Pierre LE CLERCQ

Jenne DE GHERBECQUE femme de nicolas, eut deux enfants de deux lits distincts, du premier lit, Denis DE WAVRANS , du second, Boidine LE BLOCQ, fille de Nicolas, et Antoine LEBLOCQ, son frère.

Un autre enfant de Jenne est Antoinette, qui, assistée de son beau-père, Nicolas LE BLOCQ, épouse Fiacre DE PENIN

Cm 29/12/1557 acte 3 DE PENIN Fiacre, brasseur et bg dcv, ass. de Pierre PENPELEN son b.père, Jacques DE PENIN son fr., Jehan LE GRAND son oncle - Dalle DE WAVRANS Antoinette, veuve de + Gilles DESQUERES, ass. de Nicolas LE BLOCQ son b.père, Enguerran DE WAVRANS son cousin germain, P. DE GUERBERGIE, Cornille QUEVAL ses parents et amys.

Item 2 – Mahieu et Antoine assistent au mariage d'une fille de leur demi-frère Denis, Adrienne DE WAVRANS.

Item 3 - Mahieu et Antoine, neveux de Jacquemine LE BLOCQ, épouse d'Ernould DE CLATTRE

Item 4 - Mahieu et Antoine, frères utérins de Denis DE WAVRANS

Item 5 - Mahieu et Antoine, neveux de Simone LE BLOCQ, mariée successivement à Pierre DE GARBECQUE et Robert DESDARDINS

Item 6 - Mathieu, frère de Jacquemine LE BLOCQ, mariée successivement à Marand CROQUET et Philippe POTIER

Item 7 – cf. item 4

Item 8 - Mathieu et Antoine, beaux-frères de Pierre LE CLERCQ – cf. item 1

Item 9 – Mathieu, frère de Denis DE WAVRANS, et oncle de Marie et d'Enguerand DE WAVRANS⁹

Item 10 - cf. item 6

Item 11 – Mathieu, cousin de Claudine POLART

⁹ Il pourrait s'agir de l'Enguerand mentionné dans le testament de Mathieu

Item 12 – Mathieu, cousin issu de germain de Robert LE BLOCQ ; ce dernier, veuf, est père de Michel.

Item 13 – Mathieu, cousin de Jehan ; ce dernier est neveu d’Andrieu GILLOCQ, Jehan DU DAM et Anthoine TARTARE

(Jehan devrait être fils de Charles LE BLOCQ, - Andrieu GILLOCQ et Charles LE BLOCQ sont en effet désignés comme oncle de Jacques et Françoise PRUVOST, dans deux contrats de mariage : Cm du 29/07/1595 – acte 4 & Cm du 19/09/1596 acte 2. Une indétermination, il pourrait être cousin germain ou cousin issu de germain.)

Item 14 - cf. item 6.

Item 15 - Mathieu, beau-frère de Nicolas MARMIN